# JUSTIFICATIF DE PARUTION

**Identifiant annonce : 7370525301**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7370525301

Cette annonce a été mise en ligne le **29 juin 2024** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

*GESBERT PÈRE ET FILS*
*Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros*
*Siège social : 11 rue Pierre Lemonnier, 53960 BONCHAMP LES LAVAL*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BONCHAMP LES LAVAL du 24 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GESBERT PÈRE ET FILS
Siège : 11 rue Pierre Lemonnier, 53960 BONCHAMP LES LAVAL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : la propriété, la gestion, la construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou droits réels immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, prescription acquisitive, partage ou autrement, la location par voie de crédit-bail immobilier de tous immeubles bâtis et leur sous-location, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, la souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites, éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Marc GESBERT, demeurant 2 allée de la Gibaudièr 53150 GESNES
Directeur général : Monsieur Quentin GESBERT, demeurant 365 rue des Ifs 53150 MONTSURS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

*POUR AVIS, le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*
*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**
**Représentant permanent de Médialex**